



Conseil québécois
des événements
écoresponsables



Mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la communauté métropolitaine de Québec.

Notre mémoire porte seulement sur la mesure 6 : Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire

Titre :

Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire comme un élément clé de sensibilisation du public

Préparé par le Réseau des femmes en environnement et son Conseil québécois des événements écoresponsables

Février 2023

1. Présentation de l'organisation qui dépose le mémoire :

Le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) est un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements durables et écoresponsables au Québec. Il est appuyé par un comité consultatif formé d'une vingtaine d'experts et un vaste réseau de partenaires. Initié par le Réseau des femmes en environnement, son expertise se développe depuis 1999.

Présente dans toutes les régions du Québec, l'équipe du CQEER, un organisme à but nonlucratif, a accompagné plus de 9 500 organisateurs d'événements depuis son lancement, en janvier 2008. Cette équipe a mandaté le Bureau de normalisation du Québec de concevoir la norme en gestion responsable d'événements BNQ 9700-253, disponible depuis juin 2010. Le Réseau des femmes en environnement et son Conseil font partie des organisateurs certifiés dans le cadre de cette norme.

Notre mission

Être un carrefour d'information et d'échange qui facilite et encourage l'organisation d'événements écoresponsables.

Notre vision

Accompagner les acteurs clés du domaine événementiel à réduire les impacts environnementaux et rehausser les répercussions sociales et économiques positives des événements.

Nos objectifs

- Réduire l'impact environnemental des événements, notamment par une meilleure gestion de l'énergie et des matières résiduelles;
- Développer des habitudes de gestion basée sur les principes de développement durable;
- Favoriser la consommation responsable;
- Stimuler les retombées locales et les bénéfices des événements sur la société;
- Partager l'expertise existante;
- Faire rayonner les initiatives durables du domaine événementiel.

2. Notre intérêt à l'égard du projet :

Notre intérêt est lié à la mission même de l'entité du Conseil québécois des événements écoresponsables du Réseau des femmes en environnement : Soutenir et favoriser l'organisation d'événements écoresponsables. Nous travaillons au quotidien, et ce depuis plus de 15 ans à rendre les événements plus socialement et environnementalement responsables.

Depuis la fondation même du Réseau des femmes en environnement en 1999, notre souci a toujours été de réduire la quantité de matières résiduelles produites lors d'événements.

Nous accompagnons chaque année des clients qui organisent des événements dans la communauté métropolitaine de Québec. Il y a un grand besoin de soutien auprès de cette clientèle.

Un événement écoresponsable intègre les principes du développement durable à chaque étape de son organisation, et ce, dès le début de la planification. En débutant par une analyse de la situation actuelle et l'évaluation des impacts majeurs potentiels, un événement écoresponsable vise donc à réduire les répercussions négatives sur l'environnement et à augmenter les retombées positives sur le plan social et économique.

Voici quelques avantages liés à l'organisation d'un événement écoresponsable:

- Réduit les impacts sur l'environnement, en particulier la surconsommation de ressources ainsi que la génération de déchets et de gaz à effet de serre;
- Augmente les bénéfices pour la société, tant sur le plan local qu'international;
- Contribue au rôle social de l'organisation et améliore par le fait même son image auprès des médias, des participants et partenaires;
- Facilite l'accès à des partenaires financiers;
- Motive les employés et les bénévoles;
- Réduit les coûts (dépend des mesures écoresponsables choisies);
- Sensibilise les participants, les fournisseurs et les partenaires;
- Stimule l'offre de produits et services écoresponsables;
- Facilite l'implantation d'une démarche de développement durable au sein de l'organisation.

3. Opinions, commentaires et suggestions :

Rappel « Mesure 6 : Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire

Les événements à grand déploiement sur le territoire génèrent des quantités importantes de matières résiduelles, et ce, sur une courte période. Avec cette mesure, la CMQuébec souhaite notamment implanter des critères écoresponsables harmonisés pour l'ensemble des événements qui se déroulent sur le territoire. Ainsi, les organisateurs d'événements devraient avoir un cadre et des balises clairement définis afin de limiter la consommation et la génération de matières résiduelles, notamment les matières destinées à l'élimination.

Voici nos commentaires en lien avec la mise en œuvre de cette mesure extrêmement importante :

Donner l'exemple en réalisant des événements écoresponsables.

Lorsque l'on organise un événement écoresponsable et qu'on sensibilise le public, les fournisseurs et toutes les parties prenantes, l'impact va au-delà de l'événement. On profite de l'occasion pour sensibiliser la population de Québec et les touristes. On leur partage une vision commune des GMR, tout en les formant à la bonne gestion des matières résiduelles.

La compréhension des enjeux de la production et de la gestion des matières résiduelles que les gens ont acquise demeure présente au travail et à la maison. On fait donc d'une pierre deux coups.

Les objectifs en pourcentage sont réalistes.

Selon une étude statistique que nous avons réalisée sur la base de 115 événements tenus en 2019 partout au Québec, nous avons pu constater que les événements dits écoresponsables atteignent un taux de détournement général de 77 %. L'étude est disponible ici : <https://evenementecoresponsable.com/etude-statistique-sur-levenementiel-ecoresponsable-quebecois/>

Pour obtenir le détail fin de l'étude, merci de communiquer avec nous.

Il est cependant essentiel de quantifier la performance des grands événements et des autres types d'événements aussi afin de mesurer l'attente de vos objectifs. Selon nous, une mesure ou une évaluation de la quantité des différents types de matières résiduelles produites doit se faire en cours de parcours pour vérifier si les outils mis en place (indicateurs, formations, etc.) sont suffisants. Une mesure en 2031 seulement ne permettrait pas d'atteindre les objectifs.

Implanter des critères écoresponsables harmonisés pour l'ensemble des événements se déroulant sur le territoire de la CMQuébec.

Selon nous, ce point est essentiel. Sans critères clairs, les promoteurs d'événements peuvent comprendre chacun ce qu'ils veulent de l'appellation écoresponsable. Chacun peut croire qu'il en fait assez pour se conformer aux attentes si celles-ci ne sont pas détaillées.

- Il y a plusieurs référentiels qui pourraient vous inspirer :
- La norme du Bureau de normalisation du Québec en gestion responsable d'événement (présentement en révision);
- Les exigences en GMR pour l'événementiel des villes de Gatineau ou Sherbrooke;
- L'indice d'écoresponsabilité en événementiel de la Ville de Montréal;
- Les indicateurs en événementiel écoresponsable développés par un comité multipartite en 2021 sous notre coordination.

Ces derniers critères ainsi que les critères de la norme du BNQ ont été retenus pour la reddition de compte au Ministère du Tourisme des quelques 230 événements financés par le Ministère.

Notre recommandation serait de choisir les mêmes critères, surtout ceux qui ont un lien avec la GMR :

INDICATEURS EN ÉCORESPONSABILITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

À l'attention des bailleurs de fonds et municipalités du Québec

INDICATEURS
DE BASE

GÉNÉRAL

Engagement ou politique écrite en développement durable, écoresponsabilité ou responsabilité sociétale entériné par le C.A. ou la haute direction incluant les thématiques suivantes :

- Environnement
- Écologie (Protection des milieux naturels et des espèces)
- Société
- Économie
- Gouvernance
- Éthique
- Culturelle

ALIMENTATION

- Présence d'options végétariennes ou végétaliennes
- Mesure(s) mise(s) en place pour réduire le gaspillage alimentaire

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mesure(s) mise(s) en place pour réduire l'utilisation de :

- Bouteilles d'eau à usage unique
- Affichages à usage unique
- Matériel promotionnel
- Contenants alimentaires et ustensiles à usage unique
- Confettis, ballons et éléments de décoration à usage unique
- Emballages de transport à usage unique
- Matériel d'identification ou laissez-passer à usage unique

Matériel complètement éliminé de l'événement :

- Bouteilles d'eau à usage unique
- Affichages à usage unique
- Matériel promotionnel
- Contenants alimentaires et ustensiles à usage unique
- Confettis, ballons et éléments de décoration à usage unique
- Emballages de transport à usage unique
- Matériel d'identification ou laissez-passer à usage unique

Bilan des matières résiduelles générées

Voies ou mesures de récupération des matières résiduelles accessibles aux visiteurs

- Matières destinées à l'élimination (déchets)
- Matières recyclables
- Contenants consignés
- Matières putrescibles/compostables/organiques

Voies ou mesures de récupération des matières résiduelles accessibles aux organisateurs, aux employé.e.s, aux fournisseurs et aux bénévoles (incluant les étapes de montage et démontage)

- Matières destinées à l'élimination (déchets)
- Matières recyclables
- Contenants consignés
- Matières putrescibles/compostables/organiques
- Matières dangereuses
- Autres matières envoyées à des entreprises spécialisées à des fins de recyclage ou réemploi (ex. décors, matériaux de construction, matériel électronique, tapis, etc.)

4. Suggestions pour améliorer le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la communauté métropolitaine de Québec :

1) Ajouter des exemples de piste d'action.

En plus de :

- Donner l'exemple en réalisant des événements écoresponsables.
- Inciter et responsabiliser les organisateurs d'événements à adopter des mesures écoresponsables.
- Donner des formations annuelles en grand groupe avec les grands organisateurs d'événements.

Ajouter :

- Mettre en valeur les organisateurs d'événements avec des pratiques responsables.

- Développer et adopter des critères écoresponsables harmonisés pour l'ensemble des événements se déroulant sur le territoire de la CMQuébec.
- Ajouter ces critères aux formulaires d'octroi de permis d'utilisation du territoire pour la tenue d'événements.
- Ajouter ces critères pour l'octroi de financement pour la tenue d'événements.

2) Ajouter un indicateur de suivi : Taux de détournement dans les événements

Selon notre expérience, il est important de rendre la mesure 6 très concrète par de la mesure d'impact. Pour démontrer tout votre sérieux, la mise en œuvre, la mesure et l'amélioration continue vers l'atteinte des objectifs sont souhaitables. Pour la mesure du taux de détournement, nous serions très intéressées à discuter de différentes avenues avec vous. Plusieurs solutions souples peuvent être envisagées.

3) Modifier la cible de 2031 pour :

L'objectif gagnerait à être clarifié selon nous. Voici une proposition : Atteinte du taux de détournement visé pour au moins 30 événements publics par année en 2031.

En guise de conclusion, nous tenons à vous féliciter pour la présence de la mesure 6. Nous tenons à vous offrir nos services pour la mise en œuvre de celle-ci si jamais nous pouvons vous être utiles. Enfin, nous souhaitons insister sur le besoin de préciser vos indicateurs, votre système de reddition de compte et la cible. Ces précisions sont des conditions de succès et le succès c'est ce que l'on se souhaite tous avec ce nouveau Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la communauté métropolitaine de Québec.